

COMMUNE DE CANOHÈS	COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 OCTOBRE 2019
---------------------------	--

L'an deux mille dix-neuf et le mardi vingt-deux octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Canohès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Maire.

Membres présents : Mmes et MM. CHAMBON - FOURCADE - ALENDA - BERMOND TRILLES - ESCUDER SANCHEZ - QUINTA - LANGLAIS - VERNET - V.COPIN MEDINILLA - LOMPECH - HERRERA - DE JESUS - DURUPT - FRANCO - CLIMACO

Pouvoirs : C.COLL à F. QUINTA - JL. GODARD à G. TRILLES - C. GENESTIER à ML. ALENDA - M. GONZALEZ ALVAREZ à F. ESCUDER SANCHEZ - T.JUSTAFRÉ à JL. FRANCO

Absents : E.OURADOU - A. TROUCHE - L. COPIN - V. LEGROUX

Secrétaire de séance : Madame Laurence BERMOND est désignée secrétaire de séance.

DÉCISIONS DU MAIRE :

2019-70 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation de la salle mutualisée de Canohès

2019-71 : Signature de l'avenant n°1 du lot n°2 pour les travaux de fauchage des fossés communaux et des accotements.

2019-72 : Modification n°2 de la régie de recettes cantine

2019-73 : Modification n°2 de la régie de recettes centre de loisirs périscolaire

2019-74 : Modification n°2 de la régie de recettes étude surveillée

2019-75 : Modification n°1 de la régie d'avances et de recettes accueil de loisirs extrascolaire

2019-76 : Modification n°3 de la régie d'avances et de recettes Point Information Jeunesse

2019-77 : Modification n°1 de la régie de recettes maison de la petite enfance

2019-78 : Signature d'une convention d'honoraires avec la société civile professionnelle « HG&C Avocats » pour une mission de représentation, d'assistance et de conseil devant le Tribunal de Grande Instance de Perpignan.

2019-79 : Signature d'un contrat avec la société MAZARD & TARBOURIECH pour une mission d'expertise

2019-80 : signature d'une convention de mise à disposition a titre payant d'un dispositif de sécurité avec la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours (SDIS 66) pour le tir de feux d'artifices de divertissement le samedi 28 septembre 2019 au stade de Canohès (annule et remplace la décision n°2019-55)

2019-81 : Signature d'une convention de service « TELERELEVE PRO » avec la Société VEOLIA EAU – compagnie générale des eaux pour le suivi et la maîtrise des consommations d'eau de l'ensemble des sites de distribution.

2019-82 : Signature de l'avenant n°1 du lot n°5 « travaux de voiries », dans le cadre du marché de travaux de rénovation de l'école maternelle Pauline Roland.

2019-83 : Signature d'un devis n° 562097 avec la Société LA POSTE SERVICE COURRIER COLIS pour des prestations de collecte du courrier à affranchir et de remise du courrier arrivé directement dans les locaux de l'hôtel de ville de Canohès.

2019-84 : Demande d'occupation temporaire du domaine public par ENEDIS d'une partie de la parcelle section al n°424 en vue de l'extension du réseau électrique permettant le raccordement électrique de l'EPHAD

2019-85 : Signature d'un contrat de mise à disposition de la remorque « TESTOCHOC » avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales – unité sécurité routière et la commune de Canohès dans le cadre de la journée de sensibilisation à la sécurité routière le vendredi 11 octobre 2019

2019-86 : Signature d'un contrat d'engagement avec l'Association « Banda Els Companys » pour l'animation de la fête de la bière le samedi 28 septembre 2019 à Canohès.

2019-87 : Signature d'un contrat de maintenance périodique pour le matériel de vidéo projection et de sonorisation de la salle polyvalente Nougaro avec la Société AVS AUDIOVISUEL EVENTS.

2019-88 : Signature d'un contrat d'engagement avec le groupe « Les Tontons Givrés » pour l'animation de la fête de la bière le samedi 28 septembre 2019 à Canohès.

2019-89 : Signature d'un contrat d'engagement avec le groupe « Les Tontons Givrés » pour l'animation de la fête de la bière le samedi 28 septembre 2019 à Canohès (annule et remplace la décision 2019-88)

2019-90 : Signature d'une convention de partenariat entre le Lycée Pablo Picasso et la commune de Canohès dans le cadre de l'exercice des fonctions d'auxiliaire de vie scolaire en dehors du temps scolaire

2019-91 : Signature d'un contrat de mise à disposition avec l'Association PROFESSION SPORT 66 pour l'encadrement et l'animation de séances de gymnastique d'entretien en direction des seniors.

2019-92 : Signature d'un contrat d'engagement avec l'orchestre « TEQUILA » pour l'animation d'un thé dansant le dimanche 06 octobre 2019 à la salle Claude Nougaro.

2019-93 : Attribution des lots 1 à 5 pour les travaux d'aménagement du cœur de ville dans le cadre du dispositif bourg Centre

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 22 octobre 2019

DÉLIB 2019-01 : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE (PMMCU) DANS LE CADRE DE LA PPI VOIRIE 2019 (BUDGET POLE GRAND OUEST)

Vu l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 21 octobre 2019.

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les modalités de versement d'un fonds de concours d'un montant de 5 000 € supplémentaires du budget communal au budget de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine affecté à la PPI voirie 2019 de la Commune au Pôle Grand Ouest,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à verser ce fonds de concours à Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DE DIRE que les crédits afférents seront inscrits au budget 2019 à l'article 204151 de la section d'investissement.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°01

DÉLIB 2019-02 : APPROBATION DE LA CONVENTION FINANCIÈRE AVEC PERPIGNAN MEDITERRANÉE COMMUNAUTÉ URBAINE (PMMCU) PORTANT ORGANISATION DES MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS CONFORMÉMENT A LA CONVENTION CADRE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS HYDRAULIQUES ET PLUVIAUX

Vu l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 21 octobre 2019

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes de la convention cadre de financement des investissements pluriannuels hydrauliques et pluviaux avec Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°02

DÉLIB 2019-03 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE PMMCU ET LA COMMUNE RELATIVE A LA COORDINATION ET L'ANIMATION DU PAEN EN LIEN AVEC LA COMMUNE DE CANOHÈS 2019-2021

Vu l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 21 octobre 2019.

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes de la convention de partenariat entre Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine et la Commune relative à la coordination et l'animation de PAEN en lien avec la Commune de Canohès 2019-2021,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DE DIRE que les crédits afférents seront inscrits aux budgets 2019 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°03

DÉLIB 2019-04 : ADHÉSION GROUPEMENT D'EMPLOYEUR PROFESSION SPORT ET LOISIRS 66 (GEP SL 66)

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER l'adhésion de la Commune de Canohès au groupement d'employeur Profession Sport et Loisirs 66,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits seront inscrits aux budgets 2019 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°04

DÉLIB 2019-05 : INDEMNITÉ SPÉCIALE MENSUELLE DE FONCTION DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

Vu l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 21 octobre 2019

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER l'attribution d'une indemnité spéciale mensuelle de fonction des agents de police municipale,

DE PROPOSER que le taux de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction soit égale à 18% maximum du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension (hors SFT et indemnité de résidence).

DE PROPOSER de retenir les critères de modulations individuelles suivant des critères en fonction :

- des grades,
- de l'ancienneté
- du niveau de responsabilité
- des contraintes ou sujétions particulière
- de l'atteinte des objectifs d'intervention sur le terrain

DE DIRE que la délibération n°04/13.05.2008 du 13 mai 2008 est abrogée,

DE DIRE que les crédits seront inscrits aux budgets 2019 et suivants.

VOTE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET UNE ABSTENTION (M. V.COPIN).

Voir délibération n°05

DÉLIB 2019-06 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} NOVEMBRE 2019

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la création des postes telle que présentée par Monsieur le Maire, à compter du 1^{er} novembre 2019,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération,

DE DIRE que les crédits suffisants seront inscrits aux budgets 2019 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°06

DÉLIB 2019-07 : MISE EN PLACE DU DISPOSITIF CONCERNANT LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER le recours au contrat d'apprentissage,

DE CONCLURE dès la rentrée scolaire, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Petite Enfance	1	EJE	3 ans

DE DIRE que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2019 et suivants,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°07

DÉLIB 2019-08 : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2020-2025

Le Conseil Municipal décide :

DE DONNER un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat 2020-2025 tel qu'arrêté par le Conseil Communautaire du 30 septembre 2019, sous réserve de validation et d'intégration des réserves émises par la commune.

VOTE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET 2 ABSTENTIONS (MM. FRANCO ET JUSTAFRÉ).

Voir délibération n°08

DÉLIB 2019-09 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC ENTRE LA COMMUNE ET LE SYNDICAT MIXTE DE LA TÊT BASSIN VERSANT

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes de la convention d'occupation temporaire du domaine public entre la commune de Canohès et le syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°09

DÉLIB 2019-10 : COMMANDE DE PLANTS A LA PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le Conseil Municipal décide :

DE VALIDER la proposition de plantations telle que présentée par Monsieur le Maire,

DE DEMANDER au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales l'attribution de plants produits par la pépinière départementale,

DE PRÉCISER que ces plantations sont destinées aux espaces verts communaux,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°10

DÉLIB 2019-11 : SIGNATURE DE LA CHARTE « VILLE AIDANTE ALZHEIMER » AVEC FRANCE ALZHEIMER

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes de la charte « Ville Aidante Alzheimer » entre la commune de Canohès et France ALZHEIMER,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°11

DÉLIB 2019-12 : EXERCICE D'UN DROIT DE RÉPONSE

VU la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 ;

VU le code électoral et notamment son article L52-8 ;

VU le tract, distribué dans le cadre de la campagne électorale pour les prochaines élections municipales, mettant en cause la politique locale d'aménagement de la commune.

Le Conseil Municipal décide :

D'EXERCER un droit de réponse au tract distribué en rectifiant les informations erronées ou altérées qu'il comporte dans l'intérêt d'une juste et nécessaire information des habitants de la commune,

D'INDIQUER que le droit de réponse adoptera un ton neutre et informatif exempt de tout caractère polémique ou de propagande à caractère électoral eu égard les restrictions d'expression de la collectivité au titre de l'article L52-8 du code électoral.

VOTE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET 3 VOIX CONTRE (Mme CLIMACO – MM. FRANCO ET JUSTAFRÉ).

Voir délibération n°12

DÉLIB 2019-13 : MOTION RELATIVE AU PROJET DE DIMINUTION DES RESSOURCES DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Le Conseil Municipal décide :

DE REFUSER toute réduction des moyens d'intervention et d'actions des Chambres d'Agriculture auprès des agriculteurs, des forestiers et des territoires ruraux car des coupes budgétaires iraient à l'encontre de l'efficacité, de la proximité, de l'accompagnement des entreprises agricoles et des territoires,

DE DEMANDER au gouvernement de renoncer à la mesure annoncée de la réduction de 15 % en 2020, 2 % en 2021 et 2 % en 2022 de la ressource TATFNB des Chambres d'agriculture.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°13

DÉLIB 2019-14 : MOTION CONTRE LA SUPPRESSION DU CAPES DE CATALAN

Le Conseil Municipal décide :

DE S'OPPOSER à cette suspension,

DE DEMANDER au Ministère de revenir sur sa décision et d'ouvrir la session 2020 du concours du CAPES de catalan.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°14

AFFAIRES DIVERSES

- Rapport d'activité général 2018 du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC)

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 22.



Le Maire,

Jean-Louis CHAMBON